

PROFIL D'ENSEIGNEMENT DU BACHELIER EN ARCHITECTURE DES JARDINS ET DU PAYSAGE

Secteur : sciences et techniques

Domaine : sciences agronomiques et ingénierie biologique

6^{ème} niveau du CFC

Année académique 2025-2026

1. Les valeurs du réseau WBE

Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), par l'engagement et la qualité du travail de ses personnels, offre à chaque étudiant, à chaque élève et à sa famille, la possibilité de vivre et de partager des valeurs essentielles :

a. DÉMOCRATIE

WBE forme les élèves et les étudiants au respect des Libertés et des Droits fondamentaux de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant. Il suscite l'adhésion des élèves et des étudiants à l'exercice de leur libre arbitre par le développement de connaissances raisonnées et l'exercice de l'esprit critique.

b. OUVERTURE & DÉMARCHÉ SCIENTIFIQUE

WBE forme des citoyens libres, responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle. L'apprentissage de la citoyenneté s'opère au travers d'une culture du respect, de la compréhension de l'autre et de la solidarité avec autrui.

Il développe le goût des élèves et des étudiants à rechercher la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance.

c. RESPECT & NEUTRALITÉ

WBE accueille chaque élève et chaque étudiant sans discrimination, dans le respect du règlement de ses établissements scolaires. Il développe chez ceux-ci la liberté de conscience, de pensée, et la leur garantit. Il stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes, ni les savoirs.

d. ÉMANCIPATION SOCIALE

WBE travaille au développement libre et graduel de la personnalité de chaque élève et de chaque étudiant. Il vise à les amener à s'approprier les savoirs et à acquérir les compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Actif face aux inégalités sociales, WBE soutient les moins favorisés afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Confiants en eux, conscients de leurs potentialités, l'élève et l'étudiant construisent leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

2. Le référentiel de compétences

a) Introduction

Les bacheliers en architecture des jardins et du paysage sont des bacheliers en agronomie qui exercent leurs activités professionnelles tant en Belgique qu'à l'étranger. Ils conçoivent et gèrent des projets d'aménagement paysager locaux dans le respect de la nature, des Hommes et de leurs aspirations. Ils travaillent dans les secteurs public ou privé, dans les bureaux d'études, dans l'enseignement, dans les ONG, ...

La formation des bacheliers professionnalisants vise à :

- développer chez les étudiants des compétences utiles et nécessaires pour leur vie professionnelle en tenant compte des contraintes imposées par une société en perpétuelle évolution et en leur imposant des contacts fréquents avec le monde du travail ;
- permettre aux diplômés de concevoir des projets et de les mettre en œuvre en y incluant les progrès des sciences et des techniques respectueuses de l'environnement ;
- renforcer chez les étudiants une attitude de prise de responsabilités en les associant à des activités de services à la collectivité, en les incitant à l'étude de langues étrangères ainsi qu'à la mobilité ;
- préparer les étudiants à être des citoyens actifs animés de valeurs démocratiques, humaines et relationnelles tournés résolument vers le futur dans une démarche esthétique.

b) Tableau des compétences

Compétences	Capacités
1) Informer, communiquer et travailler en équipe	a) Rechercher, consulter, analyser, changer et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international b) Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques c) Participer à la vulgarisation d) Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés
2) S'engager dans une démarche de développement professionnel	a) Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente b) Développer un esprit critique c) S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales
3) Maîtriser les principes de base de la gestion	a) S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économique, social, et de production) et les appliquer b) Répondre aux spécificités du marché (local, national, international) c) Développer un réseau de contacts
4) Concevoir un projet paysager	a) Maîtriser l'analyse paysagère b) Mener une démarche réflexive c) Poser un diagnostic présentant les déficiences et les potentialités d'un site visé d) Mettre en place une planification pour le développement du site visé e) Dessiner les options prises lors de la planification de manière formelle
5) Mener à bien un projet paysager	a) Maîtriser les notions d'agronomie, le monde végétal ainsi que les matériaux à mettre en œuvre b) Définir et gérer les aspects techniques d'un projet c) Gérer les aspects financiers d'un projet (estimation, suivi d'un budget...) d) Intégrer le végétal en contribuant à l'équilibre et à la diversité biologique de l'environnement e) Maîtriser dans le temps et l'espace l'évolution d'un milieu vivant
6) Gérer des projets	a) Assurer des responsabilités d'encadrement et de management b) Diriger un chantier

3. Le programme du cursus

Cette formation vise à former des techniciens supérieurs pouvant être qualifié « d’auteurs de projet et/ou collaborateurs d’un auteur de projet en architecture des parcs et jardins ». Cette formation se veut technique, une réelle formation de professionnel de bureaux et d’assistant en direction de chantier. Elle est plus basée sur le domaine privé et sur les petits espaces publics ruraux et urbains ; ce qui fait sa complémentarité avec l’échelle des masters architecte paysagiste. Ainsi, ces techniciens seront capables d’assister les auteurs de projets d’espaces publics et de paysage dans leur démarche de conception. De plus, ils dressent et gèrent les aspects techniques et administratifs de projets d’architecture paysagère de toutes nature et sont les représentants de l’auteur de projets dans la conduite d’un chantier.

Quelques débouchés :

- dans les bureaux d’études en département « espaces verts » des villes et grandes agglomérations ;
- dans les administrations publiques, aménagement du territoire et environnement ;
- dans les bureaux d’études et les entreprises d’espaces verts (développement de projets d’architecture du paysage, plans techniques, métré, cahiers de charge, chantiers, DAOCAO appliqués à l’architecture du paysage...).

Bloc 1 BAJP

UE	UNITES D'ENSEIGNEMENT ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	QUADRI	H	ECTS
COURS DU TRONC COMMUN TA				
BAJP1000-1	Atelier Projet I	TA		12
	Atelier projet I-a & Initiation à la composition		54	6 (Q1)
	Atelier projet I-b		54	6 (Q2)
BAJP 1001-1	Visites, conférences et séminaires	TA		2
				1 (Q1)
				1 (Q2)
COURS DU TRONC COMMUN Q1				
BAJP1002-1	Mathématiques appliquées	Q1	24	2
BAJP1003-1	Physique	Q1	24	2
BAJP1004-1	Biologie et physiologie végétale	Q1	36	3
BAJP1005-1	Connaissance des plantes ligneuses I	Q1	36	3
BAJP1006-1	Gestion et économie I	Q1	36	3
BAJP1007-1	Histoire de l'art des jardins et du paysage I	Q1	24	2
BAJP1008-1	Projections et perspectives	Q1	12	1
BAJP1009-1	Moyens d'expression I	Q1	36	3
APHA0001-1	Connaissance des matériaux I	Q1	24	2
BAJP1010-1	Urbanisme	Q1	24	2
COURS DU TRONC COMMUN Q2				
BAJP1011-1	Gestion durable des sols et de l'eau	Q2	24	2
BAJP1012-1	Chimie I & Chimie appliquée	Q2	24	2
BAJP1013-1	Botanique (systématique)	Q2	24	2
BAJP1014-1	Connaissance des plantes ligneuses II	Q2	36	3
BAJP1015-1	Techniques de plantation	Q2	24	2
APHA0002-1	Connaissance des matériaux II	Q2	24	2
APHA0003-1	DAO - CAO 2D	Q2	36	3
BAJP1016-1	Moyens d'expression II	Q2	36	3
BAJP1017-1	Paysage I - Histoire et outils d'analyse du paysage	Q2	24	2
BAJP1018-1	Sociologie	Q2	24	2

Bloc 2 BAJP

UE	UNITES D'ENSEIGNEMENT ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	QUADRI	H	ECTS
COURS DU TRONC COMMUN TA				
BAJP2000-1	Atelier Projet II	TA		13
	Atelier projet II-a		54	6 (Q1)
	Atelier projet II-b		63	7 (Q2)
BAJP 2001-1	Visites et conférences	TA		2
				1 (Q1)
				1 (Q2)
COURS DU TRONC COMMUN Q1				
APHA0004-1	Topographie	Q1	36	3
ARJP2028-1	DAO-CAO 2D	Q1	24	2
BAJP2003-1	Moyens d'expression III	Q1	36	3
APHA0005-1	Constructions et infrastructures	Q1	24	2
BAJP2004-1	Connaissance des plantes ligneuses III	Q1	36	3
APHA0006-1	Gestion différenciée des espaces verts	Q1	24	2
BAJP2005-1	Histoire de l'art des jardins et du paysage II	Q1	24	2
BAJP2006-1	Paysage II - Protection et gestion	Q1	24	2
BAJP2007-1	Analyse critique de projets paysagers	Q1	24	2
BAJP 2008-1	Voyage d'études	Q1		2
COURS DU TRONC COMMUN Q2				
APHA0007-1	Plan de plantations I	Q2	36	3
BAJP2009-1	Connaissance des plantes herbacées	Q2	24	2
APHA0008-1	Phytosociologie	Q2	24	2
BAJP2010-1	Ecologie	Q2	24	2
BAJP2011-1	Histoire de l'architecture	Q2	24	2
APHA0009-1	Cahier des charges	Q2	24	2
BAJP2012-1	Dessin d'architecture	Q2	36	3
BAJP2013-1	Infographie paysagère	Q2	36	3
BAJP2002-1	DAO - CAO 3D	Q2	36	3
BAJP2014-1	DAO-CAO complément	Q2	24	2

Bloc 3 BAJP

UE	UNITES D'ENSEIGNEMENT ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	QUADRI	H	ECTS
COURS DU TRONC COMMUN Q1				
BAJP3000--1	Atelier Projet III	Q1	81	9
ARJP3052-1	DAO - CAO 3D	Q1	48	4
APHA0010-1	Droit de l'aménagement du territoire	Q1	24	2
BAJP3001-1	Droit entrepreneurial	Q1	24	2
BAJP3002-1	Lutte intégrée en gestion de parcs et jardins	Q1	24	2
BAJP3003-1	Plan de plantations II	Q1	48	4
APHA0011-1	SIG	Q1	24	2
APHA0012-1	VRD	Q1	24	2
APHA0013-1	Voyage d'études	Q1		2
STAGE ET TFE Q2				
ASTG3001-1	Stage	Q2		15
ATFE3001-1	TFE	Q2		16